Besoin d'un dépannage?

Si un problème survient dans le logement ou pour tout dysfonctionnement sur l'un des équipements, **Proxiserve** envoie un technicien à votre domicile dans des délais négociés selon les urgences :

- Pour des dépannages d'entretien courant du lundi au vendredi entre 8h et 18h
- Pour un dépannage urgent 7j/7 et 24h/24.



Numéro gratuit depuis fixe et portable

Attention,

le contrat Multiservices ne couvre pas les dégradations à savoir :

 le remplacement ou la dépose d'éléments d'origine manquants après le départ du locataire;

les travaux résultant de la non conformité des installations dû à la seule initiative du locataire :

les travaux résultant d'une mauvaise utilisation des équipements (détériorations).



En savoir plus

www.baiedesomme-habitat.fr

13 rue Jeanne d'Arc • 80102 Abbeville Cedex Tél : 03 22 20 28 00



ENTRETIEN DU LOGEMENT



Date de publication : Mai 202

En tant que locataire, vous vous engagez à entretenir votre logement et à conserver les équipements mis à votre disposition en bon état de fonctionnement. Dans ce cadre, certaines réparations incombent à BDSH, d'autres relèvent de votre responsabilité.

Le contrat Multiservices

Afin de maintenir votre logement en bon état de fonctionnement sans que cela n'occasionne des réparations locatives trop coûteuses, Baie de Somme Habitat a souscrit un contrat d'entretien Multiservices. Celui-ci couvre la majeure partie de vos installations.

Le coût mensuel est inclus dans vos charges locatives. Il varie en fonction de la nature de vos équipements de chauffage, de production d'eau chaude et de ventilation dans le logement.

Les avantages

- Une **visite annuelle** programmée pour le contrôle et l'entretien préventif des équipements du logement sous contrat ;
- Des **dépannages illimités** tout au long de l'année et sans surcoût ;
- Un interlocuteur unique joignable gratuitement;
- Des **délais d'interventions courts** pour les urgences.



09 69 32 63 49

Numéro gratuit depuis fixe et portable

Exemples de contrôles et/ou réparations



Plomberie et robinetterie

- Réparation des fuites sur canalisations
- Nettoyage et débouchage des eaux usées vannes, siphons et wc
- Remplacement des robinets : évier, lavabo, baignoire, douche, chasse, robinet d'arrêt ...



DAAF et DAACO

 Remplacement du détecteur de fumée si nécessaire



Appareils sanitaires

- Maintien de la bonne fixation des meubles sous éviers et des appareils sanitaires : lavabos, cuvette WC et réservoirs de chasse d'eau (nouveau)
- Détartrage des appareils sanitaires (nouveau)
- · Réfection des joints d'étanchéité



Menuiserie (nouveau)

- Graissage et réglages des portes intérieurs et extérieurs : porte d'entrée, porte palière, fenêtre, porte fenêtre, porte de placard ...
- Remplacement des joints des menuiseries



Conformité gaz / fuite gaz

- Détection et réparation des fuites de gaz sur les canalisations et les robinets
- Vérification de la conformité du flexible caoutchouc



Occultation (nouveau)

 Réglage et réparation des mécanismes de commande, sangles, enrouleurs, manivelles et boîtier enrouleur, des lames de volets (4 lames maxi), des arrêts...



Electricité et radiateurs électriques

 Recherche de panne et remplacement des appareillages électriques défectueux (interrupteurs, prises, sonnerie de porte d'entrée, réglette ...) (nouveau)



Chauffage et production d'eau chaude individuels

- Entretien, réglage, réparation et contrôle de la chaudière et de ses composants
- Entretien, réglage et contrôle du ballon électrique



Entretien et vérification des bouches de ventilation

- Désobstruction, réglage, menues réparations ou remplacement des bouches de ventilation
- Ramonages des conduits de VMC



Serrurerie et quincaillerie (nouveau)

- Vérification des gardes corps
- Réglage des serrures, poignées, loquets, béquilles, rails ...
- Ouverture des portes intérieures et fenêtres bloquées fermées

A noter : les piles et les ampoules restent à la charge du locataire.